

L'événement

Soleil et
ballons ronds
Profitez-en !

**Des investissements
majeurs dans
les infrastructures
sportives**

*De quoi faire
le bonheur
des amateurs
de soccer et
de football
pages 4 et 5*

Dans ce numéro

Actualités	2
Nouvelle limite de vitesse	2
Message du maire de l'arrondissement	3
Consignes environnementales	6
En bref	8

Actualités

Réduction de la limite de vitesse à 40 km/h dans les rues locales résidentielles dès cet été

La Ville de Montréal a adopté, en juin 2008, un *Plan de transport* qui a pour but, notamment, d'accroître la sécurité des déplacements – avec un objectif de Zéro accident – et d'améliorer la qualité de vie des résidents. C'est dans ce cadre que la vitesse sera limitée à 40 km/h dans les rues locales résidentielles et les rues collectrices dotées d'une seule voie de circulation par sens dans notre arrondissement. En effet, des études démontrent que le fait de réduire de 10 km/h la vitesse des véhicules diminue le risque d'accident et la gravité des blessures.



Des panneaux seront donc bientôt implantés à cet effet. Il va sans dire que la limite de 30 km/h aux abords des écoles et des parcs continuera de s'appliquer.

Mentionnons que cette mesure est déjà en vigueur dans les arrondissements de Lachine, de Pierrefonds-Roxboro, de Rosemont–La Petite-Patrie et de Saint-Laurent ainsi que dans deux secteurs de l'arrondissement de Ville-Marie et qu'elle le sera sur l'ensemble du territoire montréalais d'ici la fin de l'année 2010. Des démarches ont également été entreprises auprès des villes liées sur l'île de Montréal pour harmoniser les limites de vitesse dans toute l'agglomération.

Une très bonne nouvelle qui va contribuer à la sécurité des usagers de la voie publique.

Saint-Léonard innove pour mieux informer ses citoyens

Trois nouveaux moniteurs d'affichage dynamique

L'arrondissement diffuse des capsules d'information et des messages d'intérêt public sur trois nouveaux moniteurs d'affichage dynamique, **une première à la Ville de Montréal**. Ces moniteurs s'ajoutent aux autres outils mis en place à Saint-Léonard pour diffuser des informations destinées aux citoyens (babillards électroniques, site Internet, chronique dans les journaux locaux, etc.).

Ces trois écrans ont été installés dans des endroits stratégiques : l'un d'eux se trouve au bureau Accès Saint-Léonard où viennent plus de 40 000 visiteurs par année, le second est situé à la bibliothèque qui accueille plus de 300 000 personnes tous les ans et le troisième est localisé à l'aréna Martin-Brodeur qui voit défiler environ 100 000 visiteurs chaque année.

Ce système permet de diffuser des messages courts qui couvrent une multitude de sujets sur l'ensemble des activités et des services offerts par l'arrondissement – des rencontres des élus aux activités de loisirs, des activités culturelles aux différentes collectes.



Pour tout savoir sur les collectes 2010



Toutes les informations sur les collectes des matières résiduelles se trouvent en version PDF sur la page d'accueil du site Internet de l'arrondissement au **ville.montreal.qc.ca/st-leonard**. Les personnes qui préfèrent en obtenir une version imprimée peuvent la demander au bureau Accès Saint-Léonard.

Vous y trouverez le calendrier prévu entre le 1^{er} avril 2010 et le 31 mars 2011, la liste des matières concernées (résidus verts, ordures ménagères, déchets encombrants, appareils contenant du gaz réfrigérant, feuilles mortes, sapins de Noël, compost, matières recyclables et RDD) ainsi que les lieux et les heures de dépôt selon le cas.

Message

du maire de l'arrondissement



Chères Léonardoises,
chers Léonardois,

Ça y est, l'été est à nos portes. Le moment est venu de profiter des parcs et des installations sportives de notre arrondissement. L'amélioration de notre milieu de vie et la bonification des services offerts à la population sont, pour nous, une priorité constante. Cette année, cet engagement se reflète, entre autres, dans les investissements majeurs consentis au stade Hébert et au Complexe communautaire Saint-Léonard.

Comme vous le savez, le soccer est de plus en plus populaire auprès de nos enfants. À Saint-Léonard, ce sont plus de 2000 jeunes, garçons et filles âgés de 4 à 17 ans, qui s'adonnent à ce sport. Le football aussi a de nombreux adeptes; plus de 400 jeunes Léonardois de 7 à 20 ans y jouent. Pour répondre à une telle demande, nous devons offrir des installations adéquates. C'est pourquoi nous procédons, avec la participation financière des gouvernements du Québec et du Canada, à la modernisation du stade Hébert. Le terrain du stade sera non seulement doté d'une nouvelle surface de jeu synthétique adaptée à la pratique du soccer et du football, mais il sera recouvert en hiver d'une structure gonflable autoportante qui permettra l'utilisation de cette installation sportive toute l'année et non plus seulement pendant une période de six mois. Les travaux sont commencés et devraient se terminer au mois de décembre.

Au Complexe communautaire Saint-Léonard aussi, la surface de jeu du terrain de soccer sera remplacée par une surface de jeu synthétique, grâce, encore une fois, à l'implication des différents paliers gouvernementaux. La réalisation de ce projet permettra à l'arrondissement de rentabiliser davantage l'utilisation du terrain, mais surtout de répondre aux besoins des équipes de soccer locales et régionales.

Par ailleurs, j'attire votre attention sur le fait que, cet été, dans notre arrondissement, la vitesse sera limitée à 40 km/h dans les rues locales résidentielles et les rues collectrices dotées d'une seule voie de circulation par sens. L'objectif de cette nouvelle réglementation est d'accroître la sécurité des déplacements et d'améliorer la qualité de vie des résidents. En effet, les études démontrent que le fait de réduire de 10 km/h la vitesse des véhicules diminue le risque d'accident et la gravité des blessures. Nous visons donc le Zéro accident ! Soyez attentifs, des panneaux seront bientôt installés à cet effet. Évidemment, la limite de 30 km/h aux abords des écoles et des parcs continuera de s'appliquer.

Enfin, je tiens à souligner que l'arrondissement est fier de vous offrir une programmation culturelle riche et diversifiée. Il y a de tout pour tous : des spectacles pour la famille, de la danse, du cinéma, du théâtre, de la musique et des expositions. Nous vous invitons à vous y abonner.

Bon été à toutes et à tous !

Michel Bissonnet

Maire de l'arrondissement de Saint-Léonard
Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal

Vos élus à votre service

PROCHAINES ASSEMBLÉES du conseil d'arrondissement à 19 h :

7 juin, 5 juillet et 7 septembre.



Robert L. ZAMBITO
Conseiller de la ville
District
Saint-Léonard-Est



Lili-Anne TREMBLAY
Conseillère
d'arrondissement
District
Saint-Léonard-Est



Dominic PERRI
Conseiller de la ville
District
Saint-Léonard-Ouest



Mario BATTISTA
Conseiller
d'arrondissement
District
Saint-Léonard-Ouest

Investissements dans deux

4 M\$

au stade Hébert

Le stade Hébert est situé au 7655, rue Colbert, juste à côté de l'aréna Roberto-Luongo.

Grâce aux démarches entreprises par l'arrondissement, le stade Hébert sera bientôt doté d'une nouvelle surface de jeu synthétique de dernière génération et sera recouvert en hiver d'une structure gonflable autoportante. Il sera donc plus fonctionnel, plus attrayant, plus sécuritaire et il répondra encore mieux aux besoins de ses utilisateurs. En effet, la nouvelle surface de jeu synthétique et le nouveau dôme du stade Hébert favoriseront la pratique du soccer et du football dans des conditions optimales et, surtout, permettront d'utiliser cette installation sportive **toute l'année** et non plus seulement

six mois sur douze. De quoi faire le bonheur des membres de l'Association de soccer de Saint-Léonard et du Club de football de Saint-Léonard!

Le coût total de ce projet de modernisation s'élève à 4 082 445 \$ et sera assumé par les trois paliers de gouvernement. L'arrondissement injectera à lui seul un montant de 2 053 358 \$ dans ce projet. Le gouvernement du Québec en financera 1 029 087 \$, dans le cadre du *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives*. Le gouvernement du Canada y contribuera à raison de

1 000 000 \$, dans le cadre du *Programme d'infrastructures de loisirs du Canada*.

Cet investissement est le résultat de l'engouement suscité ces dernières années par le soccer et le football qui comptent déjà de très nombreux adeptes à Saint-Léonard. Uniquement, au soccer, ce sont plus de 2 000 jeunes âgés de 4 à 17 ans qui s'adonnent à ce sport à Saint-Léonard. Ces jeunes peuvent jouer sur l'un des 22 terrains de soccer que l'arrondissement met à leur disposition. Au football, on dénombre plus de 400 jeunes âgés de 7 à 20 ans à Saint-Léonard. Ils y jouent au

parc Ladauversière et au stade Hébert. Ces données sont éloquentes et démontrent bien que ce nouvel aménagement vient combler des besoins importants.

La réalisation de ce projet de 4 millions de dollars témoigne, une fois de plus, de la volonté de notre arrondissement de protéger nos acquis, de maintenir en bon état nos installations et nos infrastructures, de préserver et d'enrichir notre patrimoine collectif. Ces travaux ont débuté au mois de mai et devraient se terminer en décembre.



Cette photo a été prise lors de l'annonce des travaux au stade Hébert. De gauche à droite : M. Tony Iadaluca, président des Cougars de Saint-Léonard, M. Michel Bissonnet, maire de l'arrondissement, M^{me} Filomena Rotiroti, députée de Jeanne-Mance-Viger, M. Frank Conciatori, président de l'Association de soccer de Saint-Léonard, M. Dominic Perri, conseiller de la ville, M. Robert L. Zambito, conseiller de la ville, M. Mario Battista, conseiller d'arrondissement, et M. Gilles Rainville, directeur d'arrondissement.

infrastructures sportives

1,5 M\$

au terrain de soccer du Complexe communautaire Saint-Léonard

Le Complexe communautaire Saint-Léonard est situé au 5300, boulevard Robert, entre l'aréna Martin-Brodeur et l'école secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry.

La surface de jeu du terrain de soccer du Complexe communautaire Saint-Léonard sera remplacée par une surface de jeu synthétique de dernière génération grâce à l'engagement des différents paliers gouvernementaux. Là encore, les amateurs de soccer seront comblés par cet investissement puisqu'ils pourront également utiliser ce terrain plus longtemps, soit d'avril à novembre plutôt que de juin à octobre. Les travaux pour remplacer et moderniser la surface de jeu du terrain de soccer ont débuté vers la fin-mai et vont se terminer au mois d'août.

Les coûts totaux de réalisation s'élèvent à 1 505 265 \$. La contribution de l'arrondissement, qui sera de 323 815 \$, provient d'une affectation de surplus. La Ville de Montréal injectera 503 000 \$, provenant du *Fonds de soutien aux*

installations sportives municipales. Une aide financière de 678 450 \$ du gouvernement du Québec, dans le cadre du *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives*, et du gouvernement du Canada, dans le cadre du programme *Infrastructures de loisirs Canada*, complètera le montant.

La réalisation de ce projet permettra à l'arrondissement de Saint-Léonard de rentabiliser davantage l'utilisation de ce terrain de soccer, tout en continuant à répondre aux exigences de la Fédération de soccer du Québec. Cette surface de jeu synthétique répondra aussi mieux aux besoins des équipes de soccer locales et régionales, qui y joueront, dont celles de l'Association de soccer de Saint-Léonard.

Le terrain de soccer du Complexe communautaire Saint-Léonard en chiffres :

Dimension du terrain de soccer :
104,308 m par 60,32 m
Dimension du terrain de piste
et pelouse : 400 m
Nombre d'utilisateurs :
5 000 personnes
Mois d'utilisation : juin à octobre
Mois d'utilisation après les travaux :
avril à novembre



Cette photo a été prise lors de l'annonce des travaux au Complexe communautaire Saint-Léonard. De gauche à droite : M. Mario Battista, conseiller d'arrondissement, M. Richard Bélanger, conseiller associé aux sports et aux loisirs à la Ville de Montréal, M^{me} Filomena Rotiroti, députée de Jeanne-Mance-Viger, M. Michel Bissonnet, maire de l'arrondissement, et M^{me} Lili-Anne Tremblay, conseillère d'arrondissement.

En bref



Économisons l'eau potable

Périodes d'arrosage autorisées du 1^{er} mai au 15 septembre

- Si votre adresse comporte un **numéro pair**, vous pouvez arroser les **jours pairs** entre 21 h et 6 h le lendemain.
- Si votre adresse comporte un **numéro impair**, vous pouvez arroser les **jours impairs** entre 21 h et 6 h le lendemain.

Autres points à respecter

- Nul ne peut laver son véhicule en utilisant un tuyau d'arrosage, à moins que ce dernier dispose d'un pistolet à fermeture automatique.
- Il est défendu en tout temps de remplir une piscine contenant plus de 500 gallons (5 m³) entre 6 h et 23 h.

De plus, planter ou semer des végétaux nécessitant peu d'arrosage en période de sécheresse contribue à économiser l'eau.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Quelques consignes environnementales à mettre en pratique cet été

- Les résidus verts ne devraient jamais se retrouver dans les ordures ménagères : gardez-les pour les collectes spéciales qui ont lieu un mercredi sur deux, jusqu'au mois d'octobre.
- Tous les emballages, quelle que soit leur taille, devraient être recyclés. En agissant de la sorte, vous faites d'une pierre deux coups. Moins d'arbres à couper et plus d'espace disponible dans les sites d'enfouissement.
- Si chaque citoyen plantait un arbre sur son terrain, dans quelques années, les îlots de chaleur en seraient diminués.
- Pour assurer la propreté de nos rues, respectez les heures de dépôt des déchets et des matières recyclables. Ainsi, ne les sortez jamais avant 21 h la veille de la collecte.
- Se procurer un composteur domestique permet de diminuer les quantités de déchets et profite à vos aménagements paysagers. Le compost est un excellent engrais naturel.



Nouvelles mesures d'accession à la propriété à Montréal destinées aux familles

La Ville de Montréal vient d'annoncer de nouvelles mesures d'accession à la propriété pour les familles. Parmi ces mesures, on trouve notamment une subvention de 12 500 \$ et un remboursement total des droits de mutation immobilière (taxe de bienvenue) offerts aux ménages avec enfants qui achètent une

propriété neuve d'au plus 295 000 \$ (tous inclus) comportant au moins trois chambres à coucher. Ce prix d'achat maximal est majoré de 2 500 \$ lorsque le bâtiment est certifié *Novoclimat* ou de 5 000 \$ lorsqu'il est conforme à la certification LEED.

S'il s'agit d'un immeuble existant, les ménages avec au moins un enfant qui achètent, incluant le terrain et le bâtiment, un duplex d'au plus 360 000 \$ ou un triplex d'au plus 400 000 \$ profiteront du remboursement total des droits de mutation.

Mentionnons que ces programmes s'adressent uniquement aux personnes qui n'ont pas été propriétaires d'une habitation située au Québec au cours des cinq dernières années.

De plus, les ménages avec enfants qui profiteront de ce programme seront admissibles à six mois de transport en commun gratuit à l'achat d'une carte annuelle OPUS à tarif régulier. Ils recevront également deux cartes Accès Montréal.

Pour connaître l'ensemble de ces mesures et les modalités qui s'y rattachent, nous vous invitons à visiter le site de la Ville de Montréal au **ville.montreal.qc.ca**.

Highlights



Message

To enhance travel safety and improve the quality of life for residents, effective this summer, speeds will be limited to 40 km/h on local residential streets and on collector streets with one lane in each direction throughout the Borough. Studies have in fact demonstrated that lowering speeds by 10 km/h reduces the risk of accidents and the severity of injuries. Signs will be installed shortly. Needless to mention, the 30 km/h speed limit will continue to apply near schools and parks.

Improving the services we offer is one of our ongoing priorities, and this is specifically demonstrated by investments in Stade Hébert and in the Complexe communautaire Saint-Léonard soccer field, respectively totalling \$4 M and \$1.5 M. In both cases, the total cost will be covered by several levels of government.

Stade Hébert will soon be equipped with a new ultramodern synthetic playing surface that will be covered in the winter by a freestanding inflatable structure, making it possible to use the facility year-round. The same type of surface will also be used on the soccer field at the Complexe communautaire Saint-Léonard, making it functional from April to November.

These investments are in response to the surging popularity of soccer and football, sports which are played by many in Saint-Léonard. Furthermore, they fulfill needs and expectations expressed by the population.

Have a great summer!

Michel Bissonnet
Mayor of the arrondissement de Saint-Léonard
Member of the comité exécutif de la Ville de Montréal

New measures for access to property ownership for Montréal families

In March, Ville de Montréal announced new measures to stimulate access to property ownership for families. These measures include a \$12,500 subsidy and a total refund of the Welcome tax offered to families who purchase a new property valued at no more than \$295,000 (everything included) containing at least three bedrooms. This maximum purchase price is increased by \$2,500 if the building is Novoclimat-certified, or by \$5,000 if it is LEED-certified.

If the home was previously owned, families with at least one child who purchase a duplex, including the land and the building, for no more than \$360,000 or a triplex for no more than \$400,000 will be fully reimbursed for the Welcome tax.

These programs are only intended for individuals who have not owned a home in Québec in the past five years.

Contact: ville.montreal.qc.ca.

In breve

Messaggio



A partire da quest'estate, nel nostro Arrondissement, per incrementare la sicurezza stradale e migliorare al tempo stesso la qualità della vita del cittadino, il limite massimo di velocità verrà ridotto a 40 km/h nelle strade locali residenziali e nelle strade collettrici munite di una sola corsia a due sensi. Un'apposita segnalazione sarà effettuata quanto prima. Ovviamente, nelle vicinanze di scuole e di parchi resterà in vigore il limite dei 30 km/h.

Del resto, la bonifica dei servizi proposti rappresenta, per noi, una costante priorità che si riflette soprattutto negli investimenti effettuati sullo Stadio Hébert e sul campo da calcio del Complexe communautaire Saint-Léonard, investimenti che ammontano rispettivamente a 4 M\$ e a 1,5 M\$. Nei due casi, il costo totale dei lavori verrà assunto da vari settori del governo. Questi investimenti sono dovuti alla grande passione per il calcio e il football esplosa in questi ultimi anni. Infatti, questo sport conta già innumerevoli appassionati a Saint-Léonard. Gli investimenti corrispondono, inoltre, alle aspettative e alle esigenze di tutta la popolazione.

Lo Stadio Hébert sarà ben presto dotato di una nuova superficie di gioco sintetica di ultima generazione e, per il periodo invernale, verrà ricoperto da una struttura gonfiabile autoportante che permetterà di utilizzare questa installazione sportiva durante tutto l'anno. La superficie di gioco del campo da calcio del Complexe communautaire Saint-Léonard sarà anch'essa rimpiazzata dallo stesso tipo di superficie sintetica. In tal modo, questo campo potrà essere utilizzato da aprile a novembre.

Buone vacanze a tutte e a tutti.

Michel Bissonnet
Sindaco dell'arrondissement de Saint-Léonard
Membro del Comitato esecutivo del Comune di Montréal

Montréal annuncia nuove misure di accesso alla proprietà in favore delle famiglie

Il Comune di Montréal annuncia nuove misure di accesso alla proprietà in favore delle famiglie che, negli ultimi cinque anni, non siano state proprietarie di un alloggio situato nel Québec. Facciamo un esempio: una sovvenzione di 12.500 \$ e il rimborso totale dei diritti di mutazione immobiliare è offerta a famiglie con figli a carico che acquistino una proprietà nuova del valore massimo di 295.000 \$ (tutto incluso), composta di almeno tre camere da letto. Inoltre, se l'immobile è certificato Novoclimat, si prevede un supplemento di 2.500 \$, o di 5.000 \$ se conforme alla certificazione LEED.

Informazioni: ville.montreal.qc.ca.

En bref

Une soirée en hommage à nos bénévoles

Le 21 avril dernier, l'arrondissement a invité les bénévoles au Buffet Amiens à passer une soirée sous le signe de la détente et de la bonne humeur. Cette activité est organisée chaque année pour rendre hommage à ces femmes et ces hommes au grand cœur, et les remercier de leur engagement dans la collectivité. En effet, ces personnes contribuent toute l'année à soutenir le milieu communautaire ou à bonifier l'offre de services en loisirs, en activités sportives et en services communautaires de toutes sortes. Près de 400 participants ont apprécié cet intermède à leur intention.



Deux activités estivales de la SDC Jean-Talon Est

La folie du sport sur Jean-Talon Est

Les 3, 4 et 5 juin prochain, la Société de développement commercial de la rue Jean-Talon vous invite à une activité estivale, entre le boulevard Lacordaire et la rue Valombre, pour souligner la Coupe du monde de soccer 2010.

Au programme notamment : tournoi de soccer réunissant des équipes de jeunes de trois à cinq joueurs, mais aussi démonstrations de jonglage sportif, de taekwondo et autres arts martiaux, de danse, exposition de voitures de sport, parcours gourmands, défilé de mode, jeux gonflables pour les enfants et autres animations de rues. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges ! La SDC Jean-Talon et ses partenaires vous attendent en grand nombre.

La ferme en ville

Les 19, 20 et 21 août 2010, la SDC donne rendez-vous aux résidents de Saint-Léonard et autres citoyens, en face du parc Ladauversière, pour découvrir le monde agricole, ses métiers et ses produits.

Vous désirez découvrir comment traire une vache, comment naît un poussin, venez rencontrer ces professionnels pour échanger avec eux et les écouter parler de leurs animaux, de leurs cultures, tandis que veaux, cochons et volailles vivront leur vie sous les yeux des enfants ravis. La dégustation de produits du terroir s'imposera évidemment !

Site Internet : jeantalonest.com

**ATTENTION : FERMETURE DE LA RUE À PRÉVOIR
POUR CES DEUX ACTIVITÉS !**

Brochure des activités d'été



Venez chercher la brochure des activités estivales au bureau Accès Saint-Léonard, à la bibliothèque ou **consultez-la sur la page d'accueil du site Internet de l'arrondissement** où elle se trouve en version PDF.

Programmation culturelle 2010-2011



C'est le temps de vous abonner à la programmation culturelle 2010-2011. La prochaine saison culturelle comprend des spectacles pour la famille, de la danse, du cinéma, du théâtre, de la musique et des expositions. Elle témoigne encore une fois de notre désir de vous présenter des spectacles

empreints d'une vitalité artistique qui suscitent chez vous émotion, réflexion et grands éclats de rire, en plus de vous permettre des rencontres exceptionnelles avec les créateurs.

Pour vous mettre en appétit, un aperçu : *Baobab*, un spectacle de marionnettes pour les 4 à 8 ans; *Ballets russes, fantaisies et castagnettes !*, un concert de l'Orchestre Métropolitain où toute la passion de l'Andalousie et du Portugal émane de ce programme de haute voltige !

Heures d'ouverture de la bibliothèque de juin à septembre

Section des adultes et Galerie Port-Maurice

Lundi	13 h à 21 h
Mardi, mercredi et jeudi	10 h à 21 h
Vendredi	10 h à 17 h
Samedi	11 h à 16 h
Dimanche	Fermé

Section audiovisuelle et Section des jeunes Même horaire sauf le jeudi de 10 h à 18 h

L'événement

Volume 20 • N°1 • Printemps 2010

L'Événement de Saint-Léonard est publié par la Ville de Montréal, arrondissement de Saint-Léonard, et est distribué gratuitement dans tous les foyers de l'arrondissement.

ville.montreal.qc.ca/st-leonard

Tirage: 32 000 exemplaires

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1183-8612

Réalisation et production : Direction des affaires publiques et du développement communautaire, Division des relations avec les citoyens et des communications.

Saint-Léonard
Montréal